

# Un produit souple et performant

- Un libre choix au niveau des garanties
  - Option 1 : décès et Perte Totale d'Autonomie
  - Option 2 : Option 1 + Incapacité Totale de Travail et Incapacité Permanente et Totale
  - Option 3 : Option 2 + Perte d'Emploi
- Un libre choix au niveau des quotités d'assurance
  - Par tranche de 10% avec une quotité maximale de 30% en décès
  - Une quotité adaptable par garantie
- Des solutions spécifiques pour :
  - Les gros capitaux jusqu'à 8 millions d'euros
  - Les seniors avec une possibilité d'adhérer jusqu'à 80 ans
  - Les sportifs de haut niveau
  - Les personnes présentant un problème de santé (risques aggravés)
- La possibilité de souscrire une garantie Perte d'Emploi